



AVIS IMPORTANT

L'Office de protection internationale traite les demandes à deux adresses

Les familles, avec un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans, qui sont tous présentes le même jour, se rendent au :

Citywest Convention Centre, Garter Lane, Saggart, Co. Dublin, D24KF8A.

Les ressortissants **d'Albanie, d'Algérie, de Bosnie et Herzégovine, du Botswana, du Brésil, d'Égypte, de Géorgie, d'Inde, du Kosovo, du Malawi, du Monténégro, du Maroc, de Macédoine du Nord, de Serbie et d'Afrique du Sud** doivent également se rendre au **Citywest Convention Centre**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Tous les autres candidats, y compris les candidats existants qui s'inscrivent ou qui font une demande pour une personne à charge, doivent se rendre à l'adresse suivante :

Timberlay House, 78-83 Lower Mount Street, Dublin 2, D02 ND99.



Où et quand puis-je enregistrer une demande ?

Les familles accompagnées d'un ou de plusieurs enfants de moins de 18 ans se rendent à Citywest de 8h à 14h30, du lundi au vendredi.

Les ressortissants **d'Afrique du Sud, d'Albanie, d'Algérie, de Bosnie-et-Herzégovine, du Botswana, du Brésil, d'Égypte, de Géorgie, d'Inde, du Kosovo, du Malawi, du Monténégro, du Maroc, de Macédoine du Nord, de Serbie et d'Afrique du Sud** doivent également se rendre à Citywest, de 8h à 14h30, du lundi au vendredi.

Tous les autres demandeurs doivent se rendre à Timberlay House, Lower Mount Street, Dublin 2, de 9h à 14h30, du lundi au vendredi.

Que dois-je apporter avec moi ?

Des documents officiels tels que le passeport et/ou l'acte de naissance.

Des approvisionnements pour vous et votre famille, telles que des snacks ou des médicaments.

Que se passera-t-il à chaque adresse ?

- Prise d'empreintes digitales
- Prise de photos
- Service d'interprétation
- Remplissage des formulaires de demande
- Carte de séjour temporaire fournie si la demande est acceptée
- Hébergement si nécessaire/disponible par l'intermédiaire de l'IPAS